

100313801
DA/VM/

100313801
DA/VM/

AVIS DE CRÉATION
DE TITRE DE PROPRIÉTÉ
COMMUNE DE CARGESE

Suivant acte reçu par Maître Dominique ALEXANDRE, Notaire à VICO (2A), le 9 août 2023, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

- Monsieur Hans HÖRMANN, retraité, et Madame Ulrike WALTER, retraitée, demeurant ensemble à AUGSBURG (86150) (ALLEMAGNE) Perzheimstr 10 1/2.
Monsieur est né à MARKTOBERDORF (ALLEMAGNE), le 10 avril 1943,
Madame est née à AUGSBURG (ALLEMAGNE), le 21 mai 1945.

DÉSIGNATION

Sur le territoire de la commune de CARGESE (CORSE-DU-SUD) 20130 Lieudit "Spigliacca".

Une parcelle de terre , figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
E	1156	SPIGLIACCA	00 ha 14 a 96 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyée à l'adresse mail suivante : alexandre.vico@notaires.fr

Pour avis
Maître Dominique ALEXANDRE
Notaire Associé.